



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE L'EXPÉDITION

Réunion tenue le 1^{er} février 2024

Personnes présentes : Marie-Ève Laframboise, directrice
Julie Sirois, présidente
Marie-Annick Bédard, vice-présidente, membre parent
Stéphanie Lavoie, membre parent
Lyndsay Redhead, membre parent
Jean-Philip Ricard, membre parent
Laurence Lacoste-Guyon, membre parent
Lucie Villeneuve, membre enseignant
Catherine Morin, membre enseignant
Geneviève Bourgeois, membre enseignant

Étaient absents : Chantal-Josée St-Germain, membre personnel de soutien
Membre de la communauté

1.0 PRISE DES PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM

Une fois les présences prises, il y a constatation du quorum.

Il est 18 h 30.

2.0 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Julie Sirois, présidente, déclare la séance ouverte.
Mme Laframboise se présente et présente son parcours.

CEE 2023-2024-12

3.0 PRÉSENTATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Geneviève Bourgeois

D'ADOPTER le projet d'ordre du jour tel que soumis.
Appuyé Stéphanie Lavoie

Le projet de l'ordre du jour de la séance tel qu'approuvé est le suivant :

1. Prise des présences et constatation du quorum
2. Mot de bienvenue de la présidence et de la direction
3. Adoption de l'ordre du jour ®
4. Adoption de la proposition de calendrier amendé des séances®
5. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 8 novembre 2023®
6. Suivis de la dernière séance
 - 6.1 Précisions quant aux règles de régie interne (approbation d'activités)
 - 6.2 Sécurité aux abords de l'école (débarcadère)
 - 6.3 Projet éducatif : contenu général et élément de contenu spécifique à l'aspect portant sur l'affectation de la direction.
7. Question du public
8. Points de consultation
 - 8.1 Consultation sur la structure des comités chapeautés par les parents et le CÉ
9. Points d'adoption
 - 9.1 Adoption des critères et de la priorité des critères d'admission au PPP pour l'année et soirée d'information pour les admissions
10. Points d'approbation
 - 10.1 Approbation de la programmation des activités éducatives (aucune pour cette séance)
 - 10.2 Approbation de la programmation des activités éducatives du service de garde.

- 10.3 Approbation de campagne de financement (aucune pour cette séance)
- 10.4 Approbation de la période d'ouverture du service de garde pour l'année 2024-2025
- 10.5 Approbation des règles de régie interne du service de garde 2024-2025

11. Points d'information

- 11.1 Informations en provenance de la dernière rencontre du comité de parents CSSL
 - 11.2 Les bons coups de la vie scolaire : mot des membres du personnel de l'école et la direction
 - 11.3 Les bons coups de la vie scolaire : suivi des activités des membres de l'OPP. Suivi de la campagne de financement Marché de Noël
 - 11.4 Avis d'information du secrétariat général : Projet de règlement sur le traitement des plaintes visant des sujets autres que les services rendus aux élèves : Avia important
 - 11.5 Consultation annuelle des élèves
 - 11.6 Projet de loi 23 et impact sur le conseil d'établissement
- #### 12. Affaires diverses
- #### 13. Levée de l'assemblée

CEE-2023-2024-13 4.0 ADOPTION DE LA PROPOSITION DE CALENDRIER AMENDÉ DES SÉANCES

- 22 février
- 22 avril
- 30 mai
- 11 juin

IL EST PROPOSÉ PAR Lucie Villeneuve

D'ADOPTER la proposition de calendrier amendé des séances.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CEE-2023-2024-14 5.0 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU

IL EST PROPOSÉ PAR Marie-Annick Bédard

D'ADOPTER le procès-verbal de l'assemblée du 8 novembre 2023

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6.0 SUIVIS DE LA DERNIÈRE SÉANCE

6.1 Précisions quant aux règles de régie interne (approbation d'activités). Les sorties seront approuvées à posteriori, suite aux échanges entre la directrice et la présidente.

6.2 Sécurité aux abords de l'école (débarcadère). Un calendrier de rencontres est établi entre la direction, le service des ressources matérielles du CSS et la municipalité afin d'identifier les solutions et agir rapidement.

Laurence Guyon Lacoste a fait le suivi des propositions faites par un parent pour aménagement sécuritaire de la cour d'école. Les actions sont au calendrier pour l'an prochain.

6.3 Projet éducatif : contenu général et élément de contenu spécifique à l'aspect portant sur l'affectation de la direction. Une analyse de conformité conclut que des éléments doivent être ajoutés au projet éducatif. Les échanges seront faits avec le comité de pilotage. La demande de reconnaissance de la mission alternative doit être élaborée (dérogation 240).

7.0 QUESTIONS DU PUBLIC

Pas de questions

8.0 POINTS DE CONSULTATION

8.1 Consultation sur la structure des comités chapeautés par les parents et le CÉ OPP : quels comités devons-nous redémarrer ?
Proposition d'avoir une liste de noms de parents pour soutenir les profs.
On rappelle que les fondements d'une école alternative incluent la co-gestion. Il est convenu de préciser les balises de co-gestion de notre milieu scolaire et les parents qui souhaitent s'impliquer sur OPP.

CEE-2023-2024-15 9.0 POINTS D'ADOPTION

9.1 Adoption des critères et de la priorité des critères d'admission au Projet pédagogique particulier (PPP) pour l'année scolaire et soirée d'information pour les admissions. Les critères et la priorité d'admission sont établis ainsi :

Afin que la demande d'admission de votre enfant soit considérée complète, les critères suivants s'appliquent:

En fonction du nombre de places disponibles, après tirage au sort plaçant chaque demande dans un rang aléatoire, la direction procède à la sélection des élèves parmi les demandes d'inscription reçues en appliquant, dans l'ordre, les critères suivants:

1. L'élève dont l'adresse principale est située dans l'aire de desserte des écoles de Sainte-Adèle ET qui répond au critère 7 (70% des demandes d'admission) (ÉCOLE DE QUARTIER)
2. L'élève dont la fratrie fréquentera le projet alternatif de cette école pour l'année scolaire visée par la demande d'inscription; (FRATRIE ACTUELLE)
3. L'élève dont un membre du personnel détient un poste permanent dans l'établissement et qui répond au critère.
4. L'élève qui fréquente une autre école alternative du Centre de services scolaire et dont le parent a annoncé un changement d'adresse dans le bassin d'alimentation de l'école demandée; (CONTINUITÉ CSS)
5. L'élève dont la fratrie a déjà fréquenté le projet alternatif d'une école du Centre de services scolaire; (FRATRIE PASSÉE)
6. L'élève qui fréquente une école alternative d'un autre Centre de services scolaire; (CONTINUITÉ AUTRE CSS)
7. L'élève dont le parent a assisté à la soirée d'informations obligatoire de l'école et qui a pris connaissance des exigences du projet et de la philosophie qui le sous-tend.(ADHÉSION AU PROJET ÉDUCATIF)

La soirée d'information aura lieu le 21 février 2024 dès 18h30.

IL EST PROPOSÉ PAR Jean-Philipp Ricard

D'ADOPTER les critères et de la priorité des critères d'admission au PPP pour l'année scolaire 2024-2025 et la date de la soirée d'information pour les admissions

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

CEE-2023-2024-16 10.0 POINTS D'APPROBATION

CEE-2023-2024-17

CEE-2023-2024-18

CEE-2023-2024-19

10.1 Approbation de la programmation des activités éducatives
Éducation physique : bloc piscine en avril. Départ à 12h20 pour 3-4-5-6 ième année à la marche. Autobus pour les plus jeunes.

Proposé par Marie-Annick Bédard

10.2 Approbation de la programmation des activités éducatives du service de garde.

Proposé par Lyndsay Redhead

10.3 Approbation de campagne de financement (aucune pour cette séance)

10.4 Approbation de la période d'ouverture du service de garde pour l'année 24-25

26-27-28 août 2024

Proposé par Stéphanie Lavoie

10.5 Approbation des règles de régie interne du service de garde 24-25

Proposé par Lyndsay Redhead

11.0 POINTS D'INFORMATION

11.1 Informations en provenance de la dernière rencontre du comité de parents CSSL : devons envoyer le nom de Julie Sirois comme substitut au comité de parents du centre de services scolaires

11.2 : Les bons coups de la vie scolaire : mot des membres du personnel de l'école et de la direction : Période de réinscription du 12 février au 28 mars.

Relevé d'impôts du service de garde seront disponibles le 29 février.

Arrêt pédagogique de l'an prochain seront pris en charge par des parents. Revoir les responsabilités de l'organisation et de l'encadrement des arrêts pédagogiques pour 24-25.

11.3 : Les bons coups de la vie scolaire : suivi des activités des membres de l'OPP: Suivi de la campagne de financement du Marché de Noël

Le post-mortem de l'activité a été fait. Ce fut une réussite. Nous avons récolté 3415\$.

11.4 Avis d'information du secrétariat général: Projet de règlement sur le traitement des plaintes visant des sujets autres que les services rendus aux élèves : Avis règlement

11.5 Consultation annuelle des élèves : belle mobilisation des élèves. Seront consultés sur leurs souhaits pour l'an prochain (mai-juin)

11.6 Projet de loi 23 et impact sur le conseil d'établissement

-Les documents devront être transmis 7 jours avant la séance

-Chaque séance doit prévoir un lien virtuel pour les membres

12.0 AFFAIRES DIVERSES

Pas d'affaires diverses

CEE-2023-2024-20 13.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ Marie-Annick Bédard de lever la séance, l'ordre du jour étant épuisée.

Il est **8h22**

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Marie-Eve Laframboise
Direction de l'école

Julie Sirois
Présidente